



ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES



# Commission Consultative Paritaire de l'Énergie d'Ille-et-Vilaine

# Réunion du 26 janvier 2021

## Membres présents :

> **Président** : DEHAESE Olivier (représentant également de Rennes Métropole)

### > Représentants EPCI :

BAOT Christophe (C.C. Bretagne Romantique)

BRIDEL Claire (Liffré-Cormier Communauté)

FAMBON Christophe (C.C. Pays de Dol et Baie Mt St Michel)

GARCIA Joël (Vallons de Haute Bretagne Communauté)

HERVE Pascal (C.C. Couesnon-Marches de Bretagne)

LAMY Annabelle (Vitré Communauté)

LE BIAVAN Roland (C.C. St-Méen-Montauban)

MARTIN Frédéric (C.C. Bretagne-Porte de Loire)

MEHOUAS Philippe (C.C. Côte d'Emeraude)

MORIN Melaine (Pays de Châteaugiron Communauté)

PHILIPOT André (Fougères Agglomération)

THEBAULT Joseph (Montfort Communauté)

### > Représentants du comité syndical SDE35 :

CAILLARD Michel (Chantepie)

GABORIEAU Yannick (Cesson-Sévigné)

JEULAND Michel (Domagné)

## > Intervenants :

CASSINI Michel (Egis Conseil)

CROCQ André (Région Bretagne)

GIBOT Nathalie (Région Bretagne)

GUERRE Jean-Noël (ADEME)

HALLAIRE Clément (DDTM 35)

ROISIL Jacqueline (ADEME)

## > SDE35 :

CLAUSSE David

RECOURSE Mathias

SIMON Charlotte

VAIDY Gaelle



# Ordre du jour

1. Installation de la commission et approbation du règlement intérieur
2. Présentation des missions du SDE35 et de sa SEM Energ'iV et en particulier des interactions avec les 18 EPCI du département
3. Schéma directeur de la mobilité électrique en Ile-et-Vilaine – Etat d'avancement – intervention d'EGIS
4. Intervention des représentants de l'ADEME de la Région Bretagne et de l'Etat
5. Tour de table des représentants des EPCI et échanges sur les attentes des membres de la Commission



# Installation de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

## Sa composition :

- 18 délégués du SDE35,
- 18 représentants des 18 EPCI du département,

Ainsi que des représentants du Conseil Régional, de l'ADEME et de l'Etat

## Son rôle :

Garantir la cohérence des actions entre les (la) autorités organisatrices de la distribution de l'électricité (le SDE35) et les EPCI en matière de transition énergétique :

- Réseaux d'énergie,
- Energie renouvelable,
- Economies d'énergie,
- Mobilité Bas Carbone.



# Le SDE35 : une structure en croissance continue

## Du Syndicat d'Electrification ... au Syndicat Départemental de l'Énergie

Evolution rapide de ses compétences et de ses moyens pour répondre aux attentes des communes et des intercommunalités

### Principales avancées du mandat précédent :

**2014** : Mise en œuvre de la compétence Eclairage Public

**2016** : Lancement du groupement d'achats publics d'électricité et de gaz

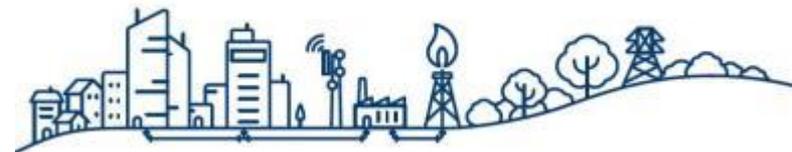
**2017** : Mise en place du réseau de recharge public BEA pour véhicules électriques

**2018** : Création de la SEM Energ'iv, sa filiale 100 % énergies renouvelables

**2019** : Engagement de projets de desserte en gaz sur des zones rurales

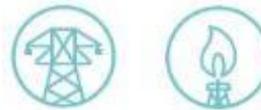
### Principaux enjeux du mandat à venir :

- Garantir **complémentarité et solidarité entre territoires ruraux et urbains** en matière énergétique
- Conclure un **nouveau contrat de concession avec Enedis** garantissant pérennité du patrimoine et transition énergétique
- Rattraper le **retard important** pris dans le développement des **énergies renouvelables**
- **Réduire les consommations énergétiques** : Eclairage public et bâtiments
- Poursuivre le développement de la **mobilité bas carbone**



# Rôle et missions du SDE35

## Compétence obligatoire électricité



- Autorité Organisatrice du Service Public de Distribution d'Electricité
- Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension - y compris les compteurs
- Contrôle l'activité du concessionnaire Enedis (et EDF)
- Maître d'ouvrage de travaux sur réseaux, en particulier dans les communes rurales
- Coordination de groupements de commande d'énergies
- Développement des énergies renouvelables

## Appui technique aux membres



- Contribution aux Plans Climats Air Energie Territoriaux (PCAET) des Intercommunalités
- Assistance à la réalisation d'études prospectives
- Développement de nouveaux services (PCRS- Plan Corps de Rue Simplifié...)



## Compétences optionnelles

- Eclairage public
- Bornes de recharges pour Véhicules Electriques
- Réseaux de distribution de Gaz
- Stations d'avitaillement GNV
- *Réseaux de chaleur*
- *Infrastructures de télécommunications*



# Budget et actions déclinés en 7 missions stratégiques



1. Réduire les consommations énergétiques
2. Améliorer l'efficacité énergétique
3. Développer les énergies renouvelables
4. Développer la relation aux usagers
5. Mutualiser les moyens et les expériences
6. Assurer le contrôle de la concession
7. Développer des moyens généraux adéquats

# Mission 1 : réduire les consommations énergétiques

## - La compétence Eclairage public -

1. Des aides à la rénovation de l'éclairage public pour toutes les collectivités
2. Une compétence clef en main pour les collectivités en transfert : maintenance préventive, dépannages, petits travaux et gestion patrimoniale du parc d'éclairage public
3. Un travail important de mutualisation pour améliorer les coûts et la qualité de service
4. Un catalogue de fournitures référencées SDE35 bénéficiant de tarifs négociés



190

collectivités qui ont  
transféré leur  
compétence éclairage

60 000

Points lumineux

10 200

avec extinction estivale

## Budget de l'éclairage public 2021



## Contribution à la maintenance au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les collectivités ayant transféré la compétence

Led : 12 €/points lumineux

Lampe à décharge :

20 € /points lumineux (commune B et C et EPCI)

25 € /points lumineux (commune A)

# ACTEE, pour la rénovation des bâtiments publics

- **ACTEE** : programme CEE national porté par la FNCCR pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics, qui vise à **fédérer les acteurs d'un territoire pour agir de façon mutualisé**.
- **En 2019, le SDE35 était lauréat de l'AMI ACTEE1 « Pilote »**:
  - Candidature regroupant les 4 SDE bretons
  - Programme 2020-2021 sur le 35 : co-financement de 30 audits énergétiques, déploiement d'un logiciel de suivi des consommations, recrutement d'un économe de flux.
- **En décembre 2020, le SDE35 est lauréat de l'AMI ACTEE2 « Sequoia »**:
  - **Projet coordonné par le SDE35**, avec l'ALEC du Pays de Rennes, Pays de Fougères, Pays des Vallons de Vilaine, Vitré Co, CC Roche aux Fées, CC Côte d'Emeraude, CC Bretagne Romantique, Rennes Métropole et le SDE22.
  - En lien avec les autres projets bretons, avec le soutien de la Région et du PEBreizh
  - **Accompagnement de 999 000 €** permettant de porter l'équivalent de 2,139 millions d'euros d'actions sur l'ensemble de la candidature
  - **Concordance des actions entre CEP et SDE** en fonction des capacités d'intervention respectives: connaissance terrain et diagnostic pour les CEP, ingénierie financière et juridique pour les SDE
  - **Cible principale : les sites de plus de 1 000 m<sup>2</sup>** afin de répondre au décret tertiaire, et dans une moindre mesure ceux de plus de 500m<sup>2</sup>

# ACTEE



# Programme ACTEE2 - SEQUOIA

## Détail des actions proposées par les 10 membres :

### AXE 1 - Etudes énergétiques :

- Diagnostics énergétiques (158 sites) \*
- Schéma directeurs PPI multi technique (équivalent à 32 bâtiments)\*
- Contrôle des performances et optimisation du système de chauffage / ECS (33 sites)
- Accompagnement technique et juridique des travaux spécifiques (19 projets de rénovation)
- Développement d'un outil de visualisation des données distributeur

### AXE 2 - Ressources humaines :

- Recrutement d'économistes de flux (3 postes)
- Poursuite du poste ACTEE1 + Alternant \*
- Etude de faisabilité pour la constitution d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique\*

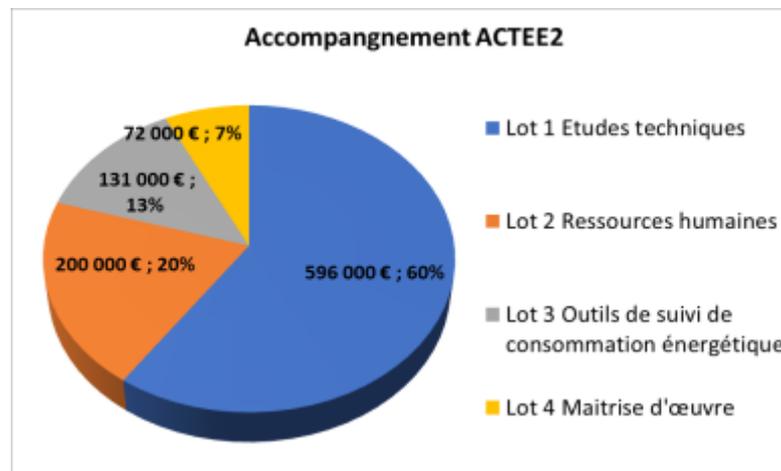
\* Actions portées pour tout ou partie par le SDE35

### AXE 3- Outil de suivi de consommation énergétique :

- Déploiement de capteurs communicants fixes (170 capteurs)\*
- Achat de matériels de capteurs communicants mobiles et caméras thermiques (équivalent à 16 malettes)
- Aide à l'installation de GTC/GTB (7 installations)
- Développement de l'outil SME \*

### AXE 4 - Maitrise d'œuvre :

- MO Accompagnement phase travaux pour de la rénovation globale\*
- AMO Contrôle performances post travaux / Amélioration de l'exploitation / Optimisation des réglages neufs\*



# Depuis 2019 : programme pédagogique « jeune public »

- Des animations proposées dans les **écoles** : 4 interventions par classe
- Des animations pour les **centres de loisirs** : 1 intervention d'une 1/2 journée
- Un partenariat avec l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Un marché passé avec les acteurs de l'Education à l'Environnement du département
- Une capacité d'intervention de 65 000 € / an soit **60 classes** et **30 centres de loisirs**
- Périmètre d'intervention : **Ille-et-Vilaine**

Plus de 2 100 enfants  
concernés en 2020

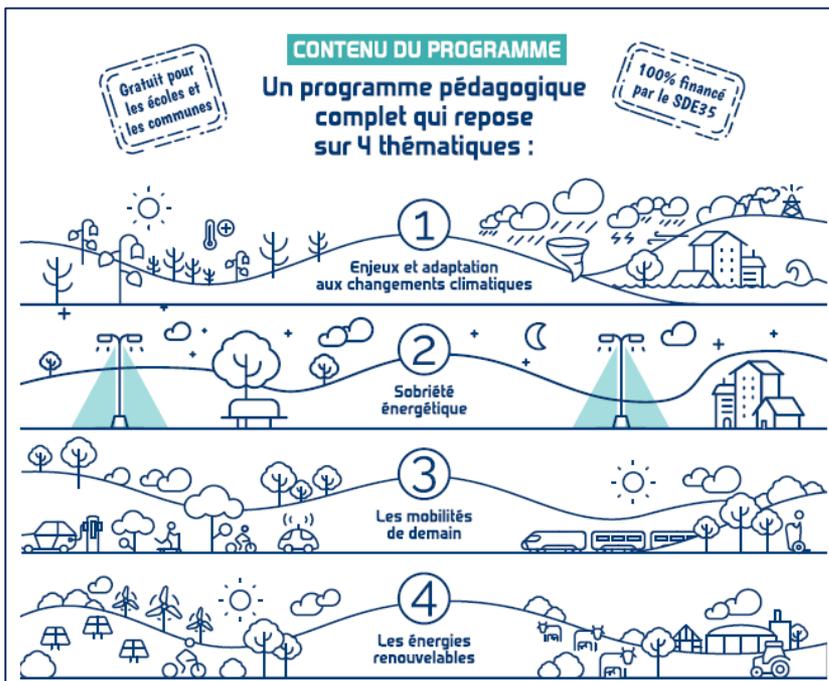
**CONTENU DU PROGRAMME**

100% financé par le SDE35

Gratuit pour les écoles et les communes

Un programme pédagogique complet qui repose sur 4 thématiques :

- 1 Enjeux et adaptation aux changements climatiques
- 2 Sobriété énergétique
- 3 Les mobilités de demain
- 4 Les énergies renouvelables



**SD E 35**  
ACTEUR PUBLIC DES ENERGIES

Le SDE35, acteur public de la transition énergétique

Représentant toutes les communes d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) est la structure publique locale garant du service public de l'énergie.

Acteur majeur de la transition énergétique, le SDE35 assure au quotidien pour assurer la sécurité du réseau électrique, réduire les consommations énergétiques sur l'éclairage public, développer les énergies renouvelables et agir pour le mix énergétique qui est mix électrique, gaz et hydrogène.

**PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**  
sur les enjeux de la transition énergétique à destination des scolaires et des centres de loisirs

Une exclusivité pour les enfants d'Ille-et-Vilaine, proposée et financée par le SDE35.

La transition énergétique nécessite l'adoption de nouveaux comportements et le développement des connaissances aux enjeux climatiques

En complément des actions de sensibilisation déjà mises en place, le SDE35 a souhaité compléter ses outils de médiation par des actions ciblées auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires.

L'objectif est d'inviter le jeune public à se questionner sur leur consommation d'énergie, de les placer dans une démarche de projet, leur permettre d'échanger, de réfléchir et de s'approprier les solutions.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME**

- Découvrir et se familiariser avec les notions « d'énergie » et de transition énergétique.
- Prendre conscience des enjeux de la transition énergétique en lien avec le développement durable et son origine anthropique.
- Découvrir les différentes sources d'énergie (renouvelables et non renouvelables) et savoir les lier aux enjeux climatiques (effet de serre, Antenne de gaz à effet de serre, adaptation au développement durable).
- Prendre conscience de l'importance de l'énergie dans la vie quotidienne et responsabiliser sa consommation.
- Réaliser un diagnostic énergétique au sein de la classe ou de l'école et mettre en place des actions collectives afin de diminuer sa consommation.
- Échanger sur le sujet des solutions liées aux énergies et découvrir les impacts de chacune de ces à effet de serre sur notre planète, découvrir les notions d'adaptation.
- Identifier des moyens pour diminuer son impact énergétique en favorisant de meilleures pratiques de consommation et de consommation, individuelles et collectives (bâtis, chauffage, véhicules, distributeurs des achats, transports en commun, ...).

avec le soutien de l'Académie de Rennes



**SD E 35**  
ACTEUR PUBLIC DES ENERGIES

**LES ÉNERGIES ET MOI**



Les aventures de Nerzhig, des jeux et des défis !

# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

## > A quelles tranches d'âge s'adressent les actions pédagogiques ?

Le programme est destiné aux CM1-CM2. Pour les enfants de maternelle, il existe le programme « Watty à l'école ». Ce qui est proposé en périscolaire s'adresse à un spectre large : l'élémentaire et les très jeunes collégiens.

## > Comment se font les choix des bénéficiaires de ces programmes de sensibilisation ?

Au-delà d'une priorité selon l'ordre d'arrivée des demandes, des critères ont été établis au fil du temps, au vu des nombreuses sollicitations :

- veille à une répartition géographique équilibrée,
- demande qui s'inscrit dans une démarche globale au niveau local.



# Mission 2 : améliorer l'efficacité énergétique

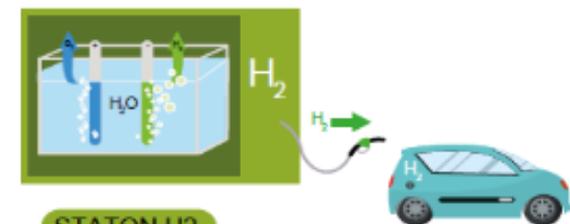
Améliorer les performances du réseau de distribution électrique en particulier en milieu rural



Développer de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique



Source : See You Sun



**STATON H2**

- Production H<sub>2</sub> à partir d'un électrolyseur
- Stockage H<sub>2</sub>

(stockable)

- Recharge : 5 minutes
- Autonomie : > 300 km
- Rejet : vapeur d'eau uniquement

# Présentation du réseau Béo

## Réseau unifié 22 – 29 - 35

- Près de 500 bornes disponibles avec un seul badge
- Interopérabilité avec le Morbihan, les Pays de la Loire, la Normandie et réseau Corri-dor

## Tarification du service

- Une tarification au kWh différenciée selon le type de borne

## Des services complémentaires

- Application et site web dédié pour le suivi des consommations
- Une Hotline usager disponible 7j/7-24h/24,



Type de Borne	Abonné	Non abonné
	Prix du service (€ TTC/kWh)	
Normale	0.20 € TTC / kWh	0.20 € TTC / kWh + 1 € TTC par charge
Rapide	0.30 € TTC / kWh	0.30 € TTC / kWh + 1 € TTC par charge

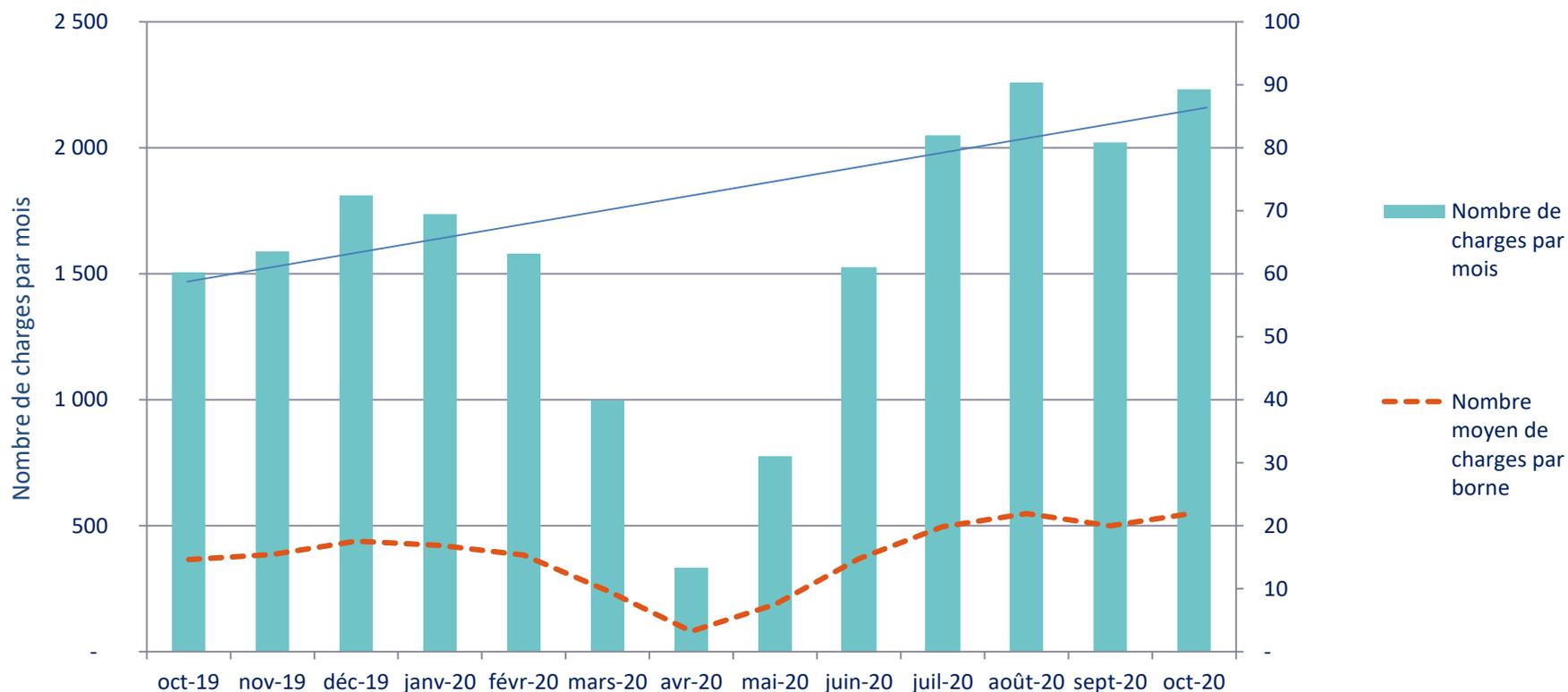
Un réseau plus large chaque année et plus simple d'utilisation pour les usagers

Une tarification la plus juste possible

Un accompagnement des usagers au quotidien



# Statistiques d'utilisation – Evolution du nombre de charges



Nombre de charges + faible que fin 2018 (4 000) : mise en œuvre de la tarification du service et importantes difficultés lors du changement de prestataire

Depuis, progression constante avec forte augmentation depuis le déconfinement

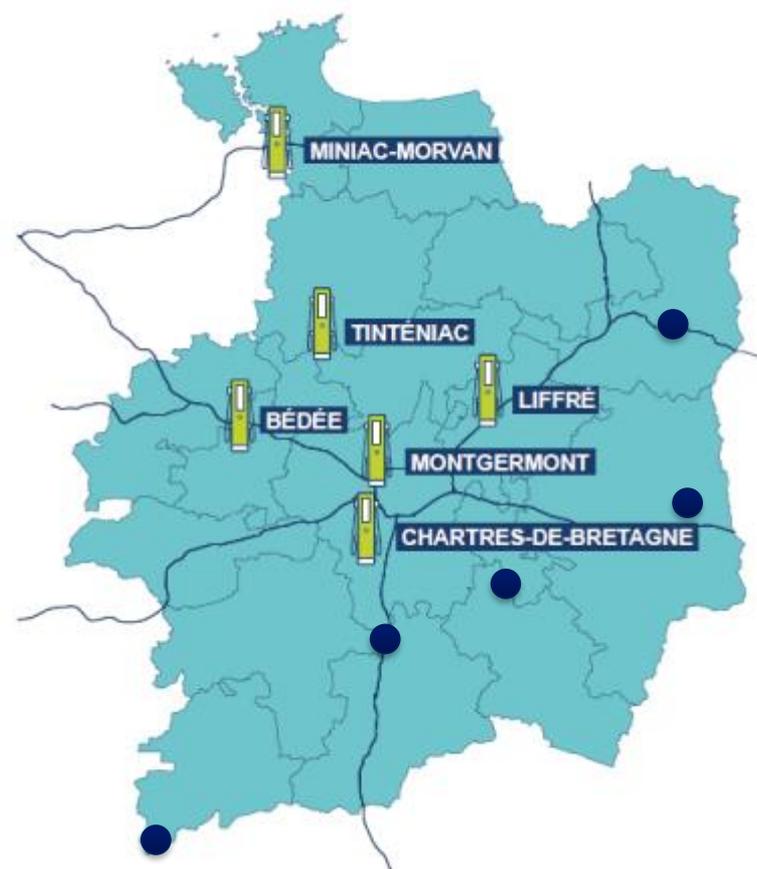


# Développement de la mobilité gaz et hydrogène

## Développer la mobilité gaz



- 6 projets de stations GNV-bio-GNV en cours de réalisation sur le département
- 5 autres en étude de faisabilité



## Développer la mobilité hydrogène

- 4 initiatives accompagnées par le SDE35 : Eau du Bassin Rennais, Redon Agglomération, Roche aux Fées Communauté, Energy Observer

# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

**> Quelles sont les garanties que toutes les bornes Béa seront alimentées en énergie verte si le déploiement est important ?**

C'est une décision qui relève des élus du SDE35, afin d'être en conformité avec son projet stratégique. Le marché est aujourd'hui attribué à ENERCOOP.

**> Concernant les modèles de station gaz, quelle est la capacité de rentabiliser les installations?**

Contrairement aux bornes Béa, ici l'équilibre économique est obligatoire. La durée d'amortissement est estimée entre 10 à 15 ans.

**> Rappel :**

Le SDE35 ne s'immisce pas dans les politiques de mobilité des territoires, il n'est qu'un opérateur technique potentiel émanant des collectivités, un outil opérationnel permettant le développement de la mobilité de demain.



## MISSION 3 : DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### la SEM dédiée à la transition énergétique en Ille-et-Vilaine !

La production d'énergie renouvelable en Ille-et-Vilaine reste très en deçà des objectifs nationaux et régionaux fixés pour répondre aux défis de la transition énergétique et à l'urgence climatique.

Moins de 10 % de l'énergie électrique consommée en Ille-et-Vilaine est d'origine renouvelable, et les taux sont encore plus faibles pour le gaz.



### Naissance d'Énerg'iV

Création le 7 septembre 2018  
Un capital de 6 millions d'euros

32%

Concourir activement à l'atteinte de l'objectif de 32% d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'ici 2030

120 Gwh/an

Production annuelle estimée sur le portefeuille de projets intégrés à Énerg'iV



**Massifier le développement des projets d'énergies renouvelables** en s'impliquant techniquement et financièrement dès les phases d'amorçage



**Favoriser l'acceptation** des projets en intégrant systématiquement une démarche de **concertation** le plus en amont possible, et en favorisant **l'investissement citoyen** dès que les projets le permettent

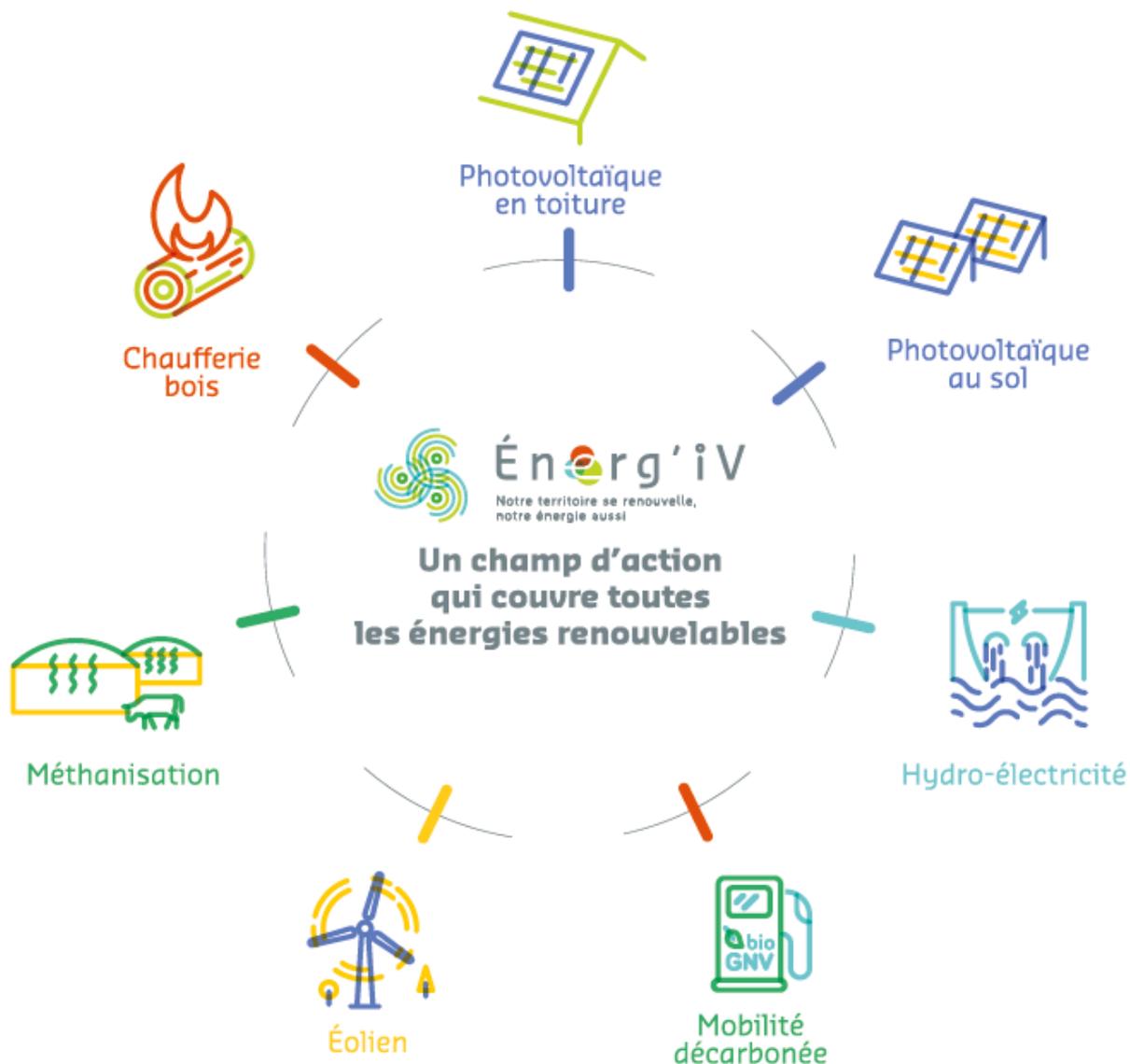


**Permettre aux communes, aux EPCI et aux citoyens d'être acteurs** de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un **acteur de confiance**



**Accélérer le développement de la mobilité bas-carbone** de demain, qu'elle soit électrique, biogaz naturel, ou hydrogène

# Champ d'intervention d'Énerg'iv



## Le choix de l'innovation

Dans le cadre de plusieurs démarches novatrices, dont SMILE, Énerg'iv et ses trois membres publics mènent sur fonds propres le développement de projets expérimentaux. Ceux-ci doivent permettre d'accompagner la maturation technologique / économique / réglementaire du service de l'énergie de demain.

-  Expertise : financière, juridique, citoyenne, publique
-  Recherche et développement
-  Animation/réseau

# Modalités d'intervention d'Énerg'iv



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi



Co-investir  
dans des projets  
dès la phase d'amorçage



Construire et exploiter  
de centrales photovoltaïques

## Activités portées directement par la SEM

Accompagnement des projets  
d'Énergies Renouvelables avant  
la création des sociétés de  
projets : études / construction /  
maintenance et supervision de  
centrales photovoltaïques en  
toiture



## MÉTHANISATION

SAS Enerfées  
SAS Biogaz des Marches de Bretagne



## ÉOLIEN

SAS IEL exploitation  
SAS Landiset



## PV SOL

SAS MARC Energies  
SAS BRETI SUN ISDND  
SAS KER HEOL



## PV TOITURE

SAS BRETI SUN PARK  
SASU Energ'iv PV1



## COOPÉRATIVE CITOYENNE ENR

SAS CIREN  
SCIC Coopérative des survoltès



## MOBILITÉ

SAS BMGNV

# Localisation des projets portés par Energ'iv



<https://www.sde35.fr/les-projets-du-sde35-sur-votre-territoire>

une portefeuille de projet Photovoltaïque de 48MWc,  
dont 36,9 MWc au sol, 4,8 MWc sur ombrière et 5,6MWc en toiture

Soit + 57 % de la puissance installée actuellement  
en Ille et Vilaine



**LANDISET**  
Parc de Saint Ganton  
éolien citoyen



# Exemple des projets photovoltaïques sur toitures



## Réalisation d'une étude de potentiel sur simple demande :

- Analyse sommaire des bâtiments, des terrain pollués, des parkings
- Analyse des consommations et factures d'énergie
- Faisabilité du raccordement
- Pré-dimensionnement et simulation de production
- Analyse des scénarios de valorisation : autoconsommation ou vente totale
- Estimation budgétaire et bilan économique



## Les étapes :

- Fiche de collecte PV et/ou visite de site
- Remise d'une note du potentiel ou de l'absence de potentiel
  - Si le projet est compatible avec les objectifs de la SEM : proposition faite à la commune d'un investissement par Energ'iv + loyer associé
  - Si la commune souhaite investir elle-même dans le projet : mise en relation avec des installateurs
  - Si la commune souhaite un investissement citoyen : mise en relation avec la coopérative citoyenne la plus proche

**Energ'iv**  
Fiche de collecte Photovoltaïque

**Coordonnées du demandeur**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Etablissement : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....  
Adresse mail : .....@.....

**Informations sur le bâtiment** (compter une fiche par bâtiment)  
Adresse ou coordonnées GPS : .....  
Type : .....  
Édifice relevant du patrimoine urbain : .....  
Utilisation : .....

**Caractéristiques**  
- Année de réalisation (pavillon et neuf) : .....  
- Nombre de pans de la toiture : .....  
- Orientation du bâtiment : N-S - E-O - NO-SE - NE-SO  
- Surface de toiture exploitable : ..... m<sup>2</sup>  
- Pente du toit : ..... (° de %)

**Type de toiture**  
- Structure (entière) : .....  
- Événements antérieurs : Esc. acier Toile Arrière Synthétique Arrière  
Autre : .....

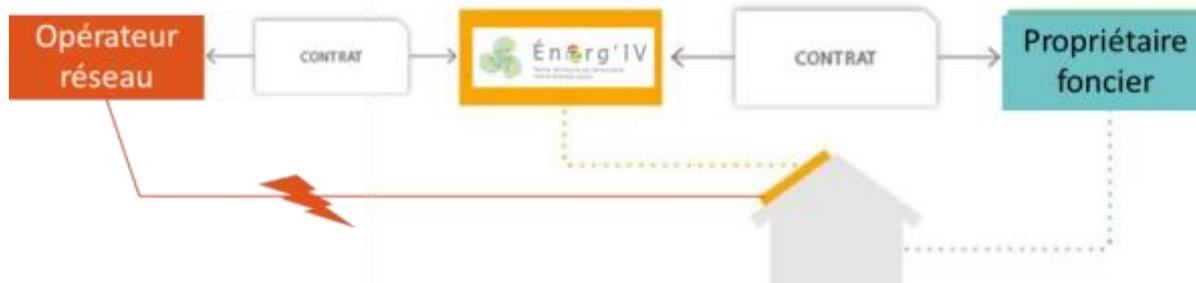
**Charges (entière) :**  
Roi : Métalque Autre : .....  
Distance entre les pannes : ..... m  
Distance entre les fermes : ..... m

**Investissement**  
L'investissement serait réalisé par (entière) :  
le demandeur Energ'iv Autre : .....

**Pièces à fournir**  
- Plan de masse / plan de coupe  
- Plan du bâtiment  
- Photos du bâtiment et de l'environnement immédiat (contraintes éventuelles)

**Contact**  
Merci de nous retourner cette fiche de collecte dûment complétée, accompagnée des pièces à fournir par mail à l'adresse suivante : [guiso@energiv.fr](mailto:guiso@energiv.fr)  
Pour toute information, vous pouvez contacter Pierre NEZAL : 07 88 45 78 93

**Energ'iv**  
Village des Colonnades - 2 avenue de l'Est - CS 43003 - 62210 THORNE-FOURLAND-LEZ-LEZ



**Objectif** : Installer des ombrières photovoltaïques sur des parkings (privés et publics) et permettre l'installation de points de recharge véhicules complémentaires à moindre frais pour le SDE35 ou les propriétaires de sites.

**Outil opérationnel** : Création d'une filiale dédiée entre Energ'iV et See You Sun, société spécialisée dans les ombrières photovoltaïques basée à Cesson-Sévigné : Breiti-Sun-Park

## **Etapes clefs réalisées par Energ'iV / See You Sun :**

1. Identification / recensement / évaluation des sites avec les communes intéressées
2. Signature des promesses d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire)
3. Obtention des permis de construire et du contrat de raccordement avec Enedis
4. Signature AOT
5. Construction / Mise en service / Exploitation par Breiti Sun Park

**20 à 40 places de parking / pas d'ombrage / un projet clef en main en moins d'un an**



# Démarches spécifiques engagées avec certains EPCI

## Vitre Communauté : Mise en œuvre d'une démarche multi-site sur les parkings

- Vitré Co : Liste des bâtiments avec une zone de stationnement (33 000 m<sup>2</sup> de terrain)
- Energ'iv : Etude de faisabilité (via Brete Sun Park)
- Energ'iv / Vitré Co : Sélection des 4 sites les plus favorables : 1,2 MWc
- Energ'iv : Envoi d'une offre valant manifestation d'intérêt spontanée pour conclure une COT sur les parkings avec annexe d'un règlement de sélection
- *A venir :*
  - *Publication de la manifestation d'intérêt spontanée pendant une durée de 15 jours (site internet + journal local)*
  - *Sélection du développeur selon règlement de sélection validé par l'instance ad'hoc*
  - *Délibération de l'instance sur l'autorisation de conclure une COT pour développer une ombrière PV*
  - *Publication d'un avis d'attribution (site internet + journal local)*
  - *Signature de la COT 30 ans avec Brete Sun Park (si retenu)*
  - *Démarrage de la construction possible à M+3*

## Liffré Cormier Communauté : Intégration des ombrières photovoltaïques d'Energ'iv aux projets d'aire de covoiturage.

# Etudes Energies Renouvelables territoriales

## Objectifs :

à l'échelle d'un Pays (ou d'un EPCI) planifier  
et accélérer le déploiement des EnR en identifiant :

- les potentiels : bruts / nets / mobilisables ;
- les freins et contraintes locales ;
- les contraintes réseaux ;
- les acteurs et solutions techniques mobilisables.

→ **permettre l'identification de projets opérationnels et leur réalisation rapide**



## Accompagnement SDE35 : AMO

- Rédaction DCE pour sélection du Bureau d'Etudes / analyse des offres et mise au point du contrat ;
- Suivi de réalisation de l'étude et participation aux réunions / ateliers ;
- Proposition de solutions opérationnelles notamment via Energ'iv.

**Déjà trois territoires accompagnés : Pays de Fougères, Rennes et Saint-Malo**  
**Une démarche complémentaire aux PCAET**

# Accompagnement à l'ancrage local des projets

**Objectif: Créer une dynamique locale et citoyenne autour d'un projet**

**Des outils à la disposition d'une stratégie à adapter au territoire et au projet**

## ***Jury citoyen***

*Tiré au sort, il permet à un panel de citoyens de donner un avis sur le projet en toute connaissance de cause.*

## ***Financement participatif***

*Permet à des citoyens de placer leur épargne dans un projet local porteur de sens.*

## ***Ciné débat***

*Organiser dans le cadre de la mobilisation pour un financement participatif ou pour accompagner la communication autour d'un projet structurant, il permet de sensibiliser à la transition énergétique.*

## ***Porte-à-porte***

*Le porte-à-porte permet de toucher les riverains concernés par un projet de manière individuelle, de faire passer des informations en direct, de prendre en compte les attentes et éventuelles craintes et d'identifier les sujets qui comptent localement.*

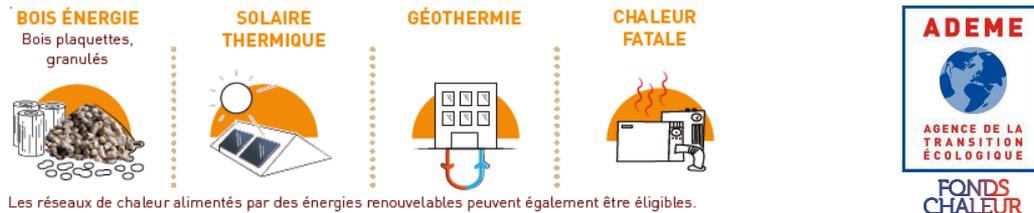


## **Une convention avec Energie en Pays de Vilaine**

Le SDE 35 finance l'association citoyenne EPV dans le cadre d'une convention pour essaimer des projets « citoyens » sur tout le territoire d'Ille-et-Vilaine et permettre la montée en compétence des collectifs motivés.

# Contrats Territoriaux « Fonds Chaleur »

**Objectifs :** Développer les Energies Renouvelables thermiques pour Collectivités – Entreprises – Habitat collectif



## Moyens :

- Disposer de moyens humains locaux (subventionnés par l'ADEME) pour faire émerger les projets et accompagner les bénéficiaires,
- Stimuler l'utilisation du « fond chaleur » de l'ADEME

## Aujourd'hui :

- Deux contrats : **Pays de Rennes** et **Pays de Fougères**
- Bilan contrat Pays de Rennes : 5 millions d'euros investis / 1,6 millions d'euros d'aides mobilisées / 5 GWh de prod

## Demain :

- Reprise du contrat « Pays de Rennes » par le SDE35 à compter de 2021 : Demande de l'ADEME d'une délégation de gestion des aides financières aux porteurs de projets que n'est pas en mesure d'assumer le Pays de Rennes
- Engagement du SDE35 à mener en 2021, auprès des EPCI, des démarches équivalentes afin de renforcer le développement des énergies renouvelables thermiques en Ile-et-Vilaine selon les principes suivants :
  - **les territoires assurent l'animation politique** et le lien avec les entreprises et supportent la majorité du risque financier (charges d'animation) lié à la non-atteinte éventuelle des objectifs,
  - **chaque territoire choisira l'animation technique la plus adaptée** : en interne, avec l'ALEC locale, ou à défaut avec des moyens techniques du SDE 35 (à compléter le cas échéant),
  - **le SDE35 assure la gestion déléguée des aides financières de l'ADEME** auprès des porteurs de projets, et une partie du risque financier lié à la non atteinte éventuelle des objectifs.

# Mission 4 : développer la relation aux usagers

Participer à la démocratie de proximité avec la mise en place d'instances de concertation et le soutien de projets de solidarité

**19** projets de coopération décentralisée subventionnés depuis 2013 pour un montant total de **86 000 euros**

**95 000 euros** pour lutter contre la précarité énergétique via le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Soutenir des projets de coopération internationale dans le secteur de l'énergie



Assurer le suivi des reclamations



Animer la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)



# Mission 5 : mutualiser les moyens et les expériences

## - Groupement d'achat Energie -

**314 membres**

**844** sites gaz : 84,2 GWh/an

**656** sites électricité : 68,7 GWh/an

Achat « au clic » sur les marchés européens de l'énergie, plusieurs taux d'énergie renouvelable proposés

Campagne 2020 pour répondre à la fin des tarifs réglementés électricité au 31/12/2020

## - Groupement d'achat PCRS -

Le SDE35 pilote un groupement de commandes pour la réalisation des Plans Corps de Rue Simplifiée ; obligation légale liée à la loi anti-endommagement des réseaux



## - Accompagnement Plan Climat -

Le SDE35 accompagne les EPCI dans la réalisation de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le SDE35 peut s'engager sur un plan d'actions individualisé par EPCI

## - Gouvernance locale -

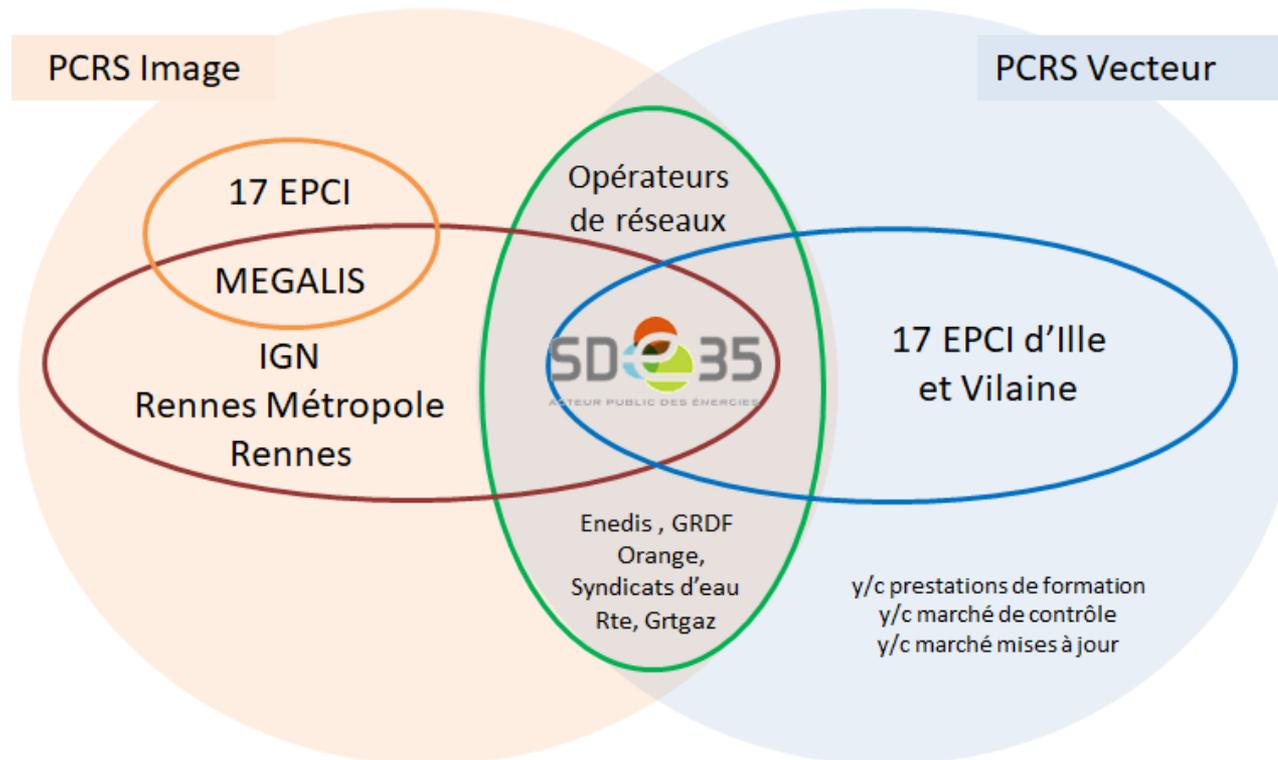
Organisation des rencontres de l'énergie par pays : travail et échange avec l'ensemble des délégués SDE35



Travail en ateliers thématiques



# Mission 5 : PCRS



-  Convention de cofinancement Ortho photographie (20 cm)
-  Convention de coopération public-public (5 cm)
-  Groupement de commandes pour Mobil Mapping



# Mission 5 : PCRS

Adhésion des EPCI au projet PCRS au 21 janvier 2020

Adhésion des EPCI au  
groupement de Commande



Sources : Cartographie SOEIS © Janvier 2021



# Schéma directeur de la mobilité électrique en Ile-et-Vilaine

Etat d'avancement de l'étude en cours



# Schéma de développement des IRVE

## PLAN DE MOBILITE ET SCHÉMAS DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET VÉHICULES HYBRIDES RECHARGEABLES

### → Schéma Directeur IRVE

- Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution de l'air et la pollution sonore, de prise en compte de la biodiversité des PDM
- Permet de bénéficier de la réfaction tarifaire de 75% sur le raccordement jusqu'au 31/12/2025 au lieu du 31/12/2021

### Proposition :

En tant qu'acteur central en matière d'IRVE sur le département avec son réseau public Béa, le SDE35 propose de porter le SDIRVE au niveau départemental via la Commission Consultative Paritaire de l'Energie.

Le SDIRVE, sera basé sur une étude prospective confiée à EGIS et intégrera le plan de déploiement complémentaire 2020-2021 du SDE35.



# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## LES ÉTAPES DE LA CONTRACTUALISATION DE LA DÉMARCHE:

### → Schéma Directeur IRVE

1. Volet « diagnostic et concertation » : en cours de réalisation
2. Volet « objectifs opérationnels » : sur 3 ans et 5ans et + avec les puissances par borne envisagée. Travail durant le 1er semestre 2021
3. Volet « Calendrier de mise en œuvre » : Sur le programme des 3 ans minimum avec chiffrage estimatif . Travail durant 2ème semestre 2021 avec plan de déploiement pour 2022.
4. Volet « Validation et suivi national » : passage en préfecture d'ici au 31/12/2021 et dispositif de suivi-évaluation du Schéma.

### Proposition :

Le SDE35 propose de porter la démarche dans son ensemble. Après passage en préfecture du document avant la fin 2021, un plan de déploiement pourra être mis en œuvre.



# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES:

Reporting statistiques de l'usage des IRVE mensuelle + nouvel outil d'analyse sur extranet

1er travail réalisé par EGIS en 2019 et mis à jour Fin 2020 pour déterminer le niveau d'équipement à la maille IRIS.

Plan de déploiement complémentaire en cours basé sur ces éléments, le fonctionnement des bornes existantes et les niveaux de charge moyen par borne, les engagements des EPCI dans leurs documents d'urbanisme (PCAET) et la sollicitation des territoires.

Le SDE35 se dote d'outils d'analyse afin d'obtenir un déploiement complémentaire répondant aux besoins, poursuivant l'évolution des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables et assurant une équité territoriale à travers une couverture de l'ensemble du département



# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

## > Les secteurs ruraux ne sont-ils pas oubliés ?

Le maillage équilibré du territoire en IRVE est un des enjeux. Aujourd'hui, la densité de point de recharge est plus favorable aux secteurs ruraux qu'urbains, du fait du déploiement mené par le SDE35. Les nouvelles implantations sont décidées en fonction des taux d'utilisation des IRVE les plus proches. Les enjeux spécifiques liés à la fréquentation touristique sont également pris en compte.

## > Le SDE35 est-il force de proposition pour diminuer les coûts ?

Plus les demandes sont anticipées par rapport à la réalisation de travaux, plus il est possible d'intégrer l'intervention du Syndicat. Il est important de penser pré-équipement au moment d'effacement de réseaux par exemple.

Si l'intervention du SDE35 se fait attendre sur certaines communes, il faut garder à l'esprit que certaines bornes tournent très peu et l'investissement ne se justifie pas toujours.



# Schéma directeur de la mobilité électrique en Ile-et-Vilaine

Etat d'avancement de l'étude en cours

Intervention de Monsieur Michel CASSINI (EGIS Conseil)



# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

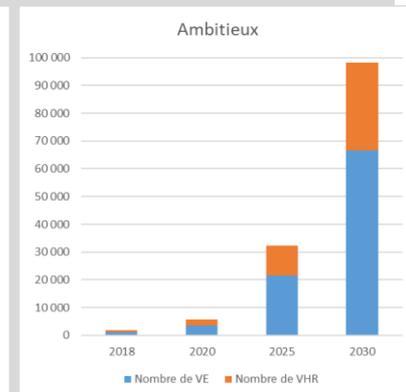
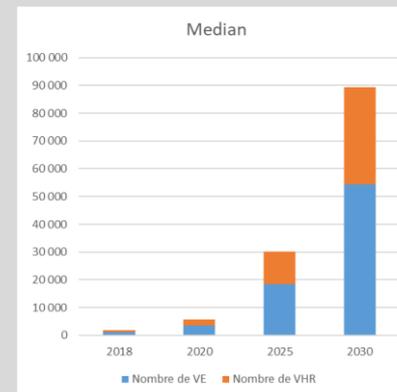
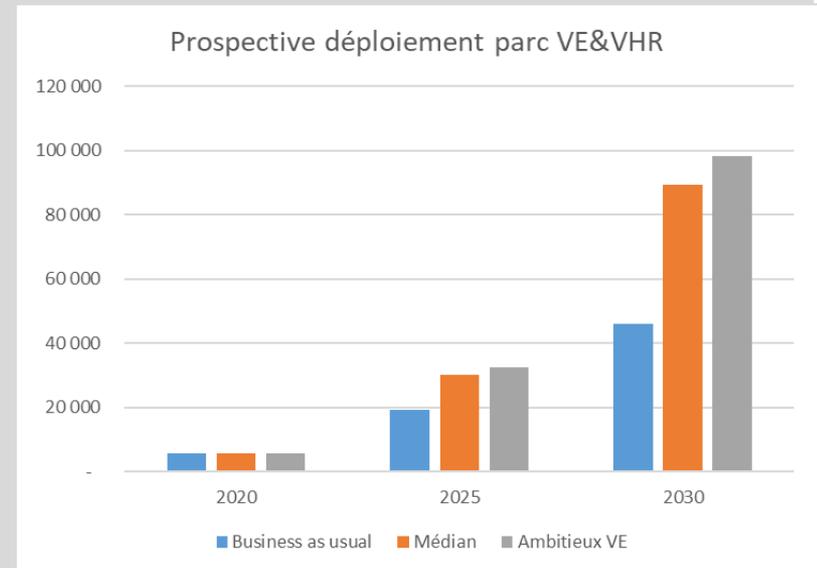
## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Pour évaluer le nombre de point de charge à déployer, une première hypothèse est retenue :

1 – Croissance du parc de véhicules sur la période 2019 – 2030 de 0,74%, cette hypothèse est reprise de l'étude récente publiée par l'IFSTTAR : **Connaissance et prospective des parcs automobiles**

Sur cette base, 3 scénarios sur l'évolution de la part de véhicules électriques sont étudiés : Tendanciel, Scénario Médian et Scénario ambitieux

Le scénario ambitieux se rapproche de la charte objectif 100 000 Bornes.



# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

La directive européenne 2014/94/UE sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs définit un objectif **d'un point de charge accessible au public pour 10 véhicules électriques** (VE ou VHR).

Mais cette quantité est globale et prend en compte :

- Les points de charges « privés », c.a.d mis à disposition sur les lieux de travail, sur les zones de chalandises non accessibles au public,
- Les bornes à destination (ouvertes au public)
- Les bornes de transit (ouvertes au public)

Nous proposons de limiter l'effort porté par le public à

1 point de charge pour 15 VE – VHR à horizon 2025

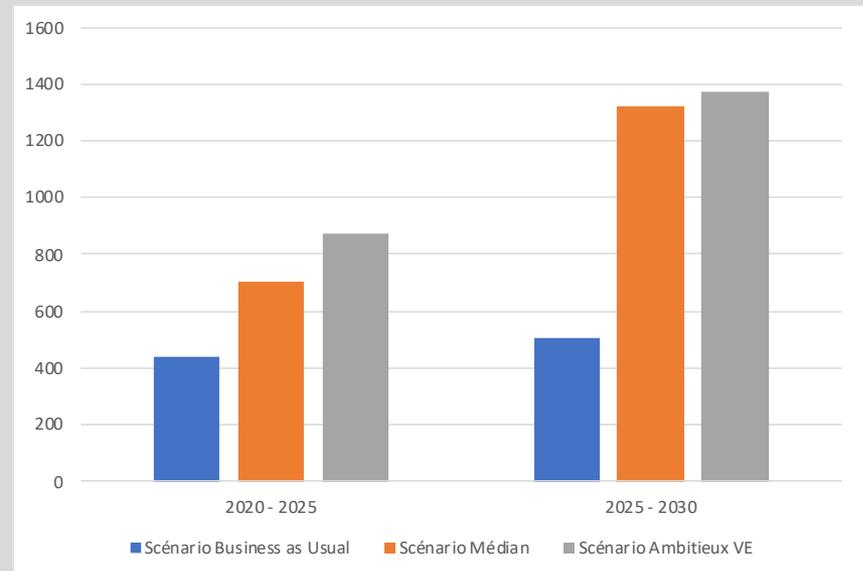
1 point de charge pour 20 VE – VHR à horizon 2030

# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Cela donne le nombre de bornes / points de charge suivant :

Période	Nombre total de bornes / points de charge		
	Scénario Business as Usual	Scénario Médian	Scénario Ambitieux VE
2020 - 2025	646 / 1291	913 / 1824	1081 / 2161
2025 - 2030	1 152 / 2 302	2 235 / 4 470	2 453 / 4906

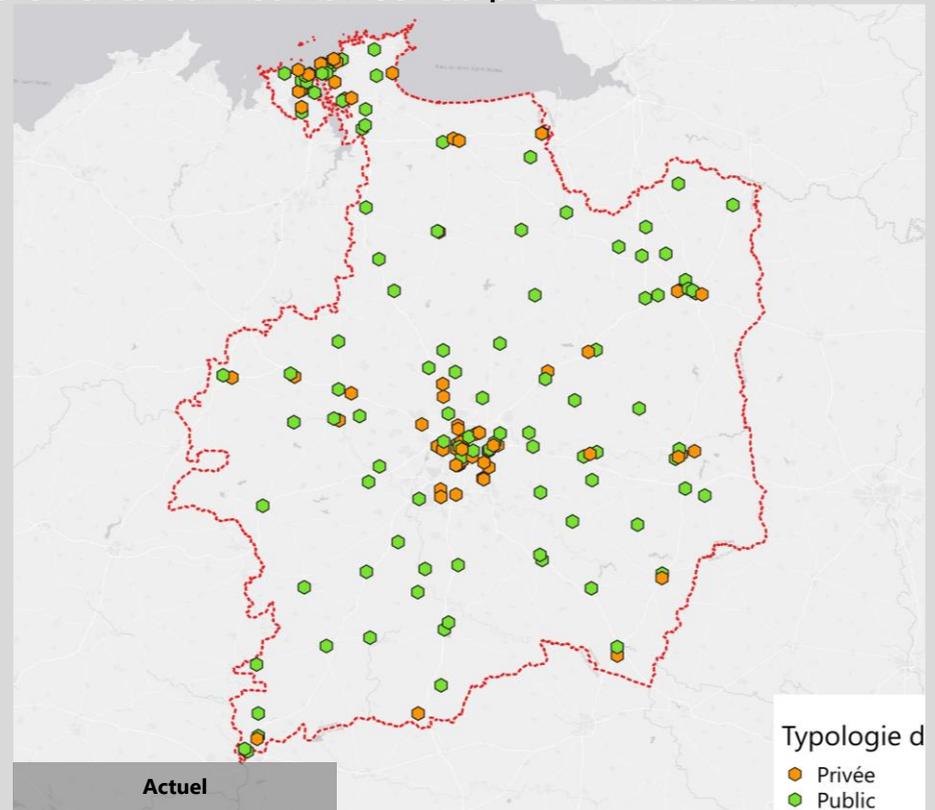


# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Le nombre de bornes défini, il s'agit de proposer un principe de répartition cohérent, le secteur privé a tendance à concentrer ses efforts sur les zones les plus rentables :

50% environ des points de charges sont proposés par le privé mais ces bornes ne couvrent que 19% du territoire



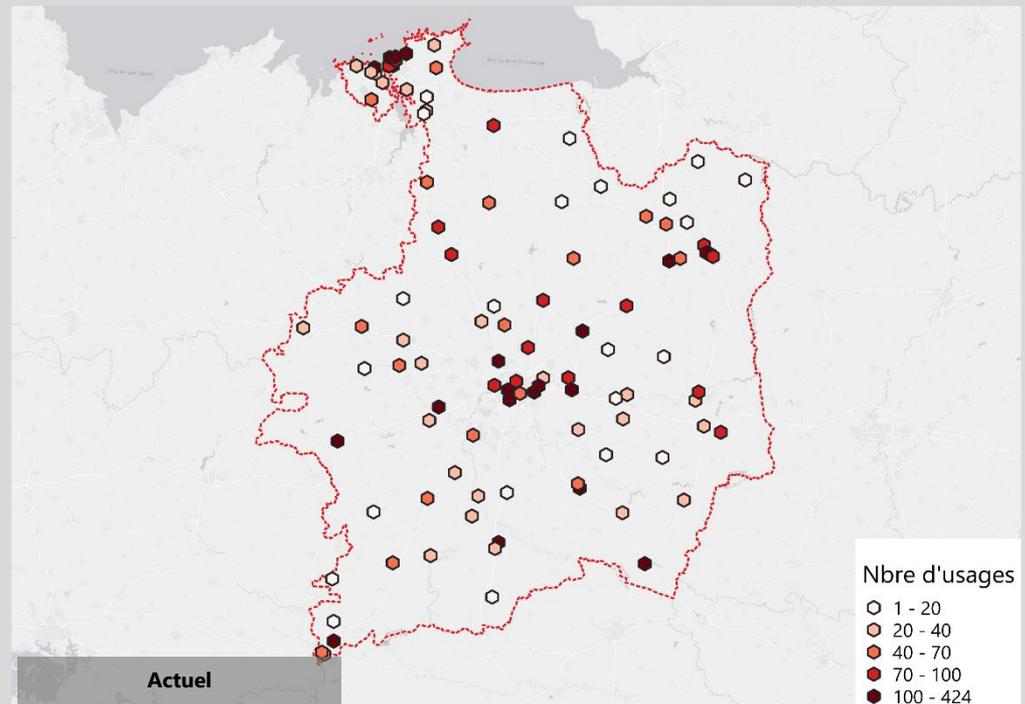
# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Pour identifier un paramètre qui permet à T0 d'augmenter la probabilité de succès d'une borne IRVE, nous avons utilisé un modèle de Machine Learning

Le critère qui explique le plus l'utilisation d'une borne est la population active d'un IRIS (40%) devant la population totale

Nous proposons de répartir les bornes au prorata de la population active et non de la population totale

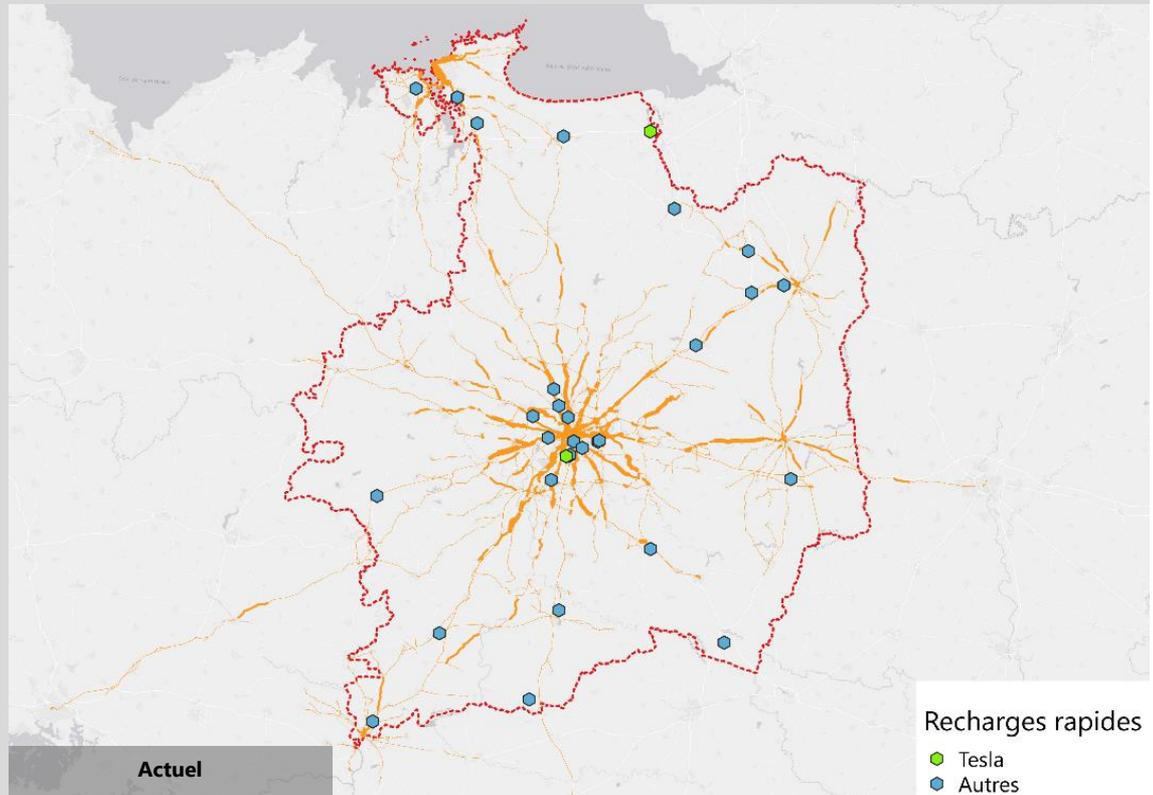


# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Pour identifier un paramètre qui permet à T0 d'augmenter la probabilité de succès d'une borne IRVE, nous avons utilisé un modèle de Machine Learning

Le critère sur le nombre de km moyens parcourus ou la position par rapport aux flux ne donne pas de corrélation utilisable

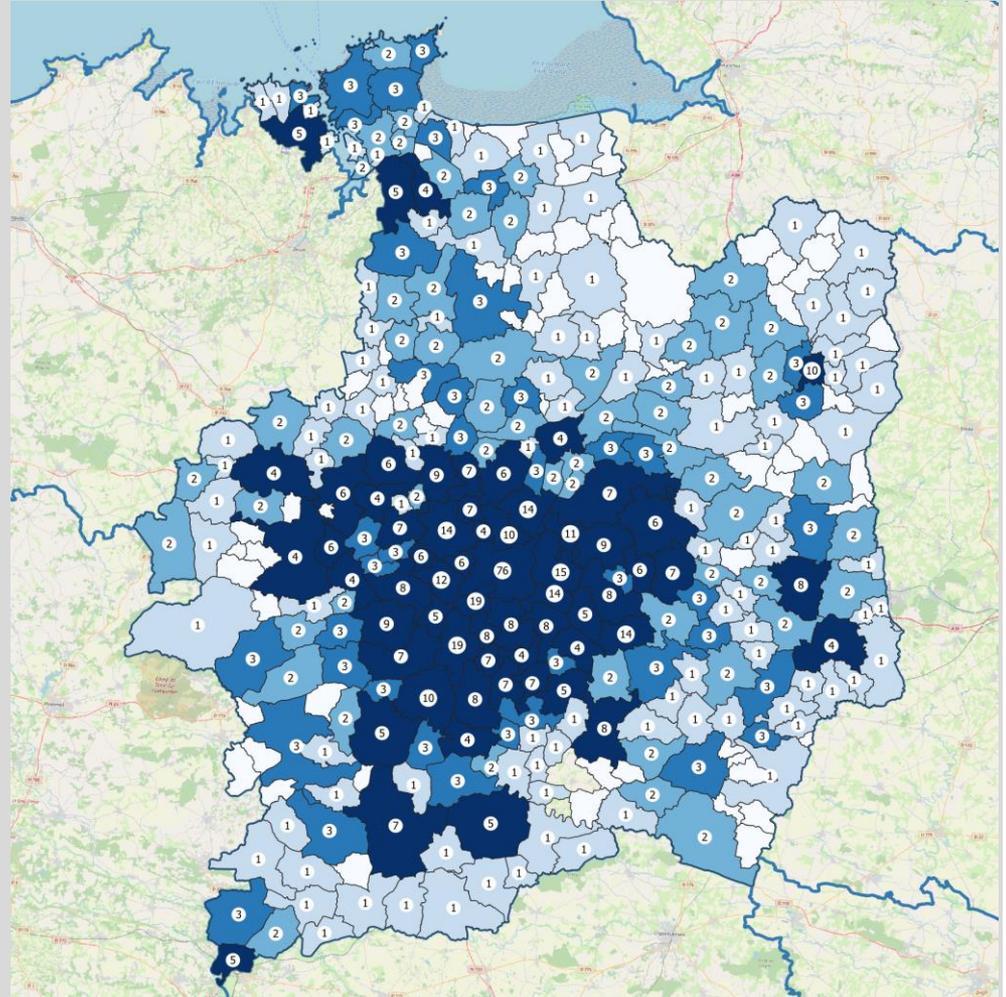


# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Cela donne la carte de déploiement suivante :

- Dans un premier temps, les IRIS les plus denses sont privilégiées, mais des déploiements sont aussi proposés dans les zones moins denses

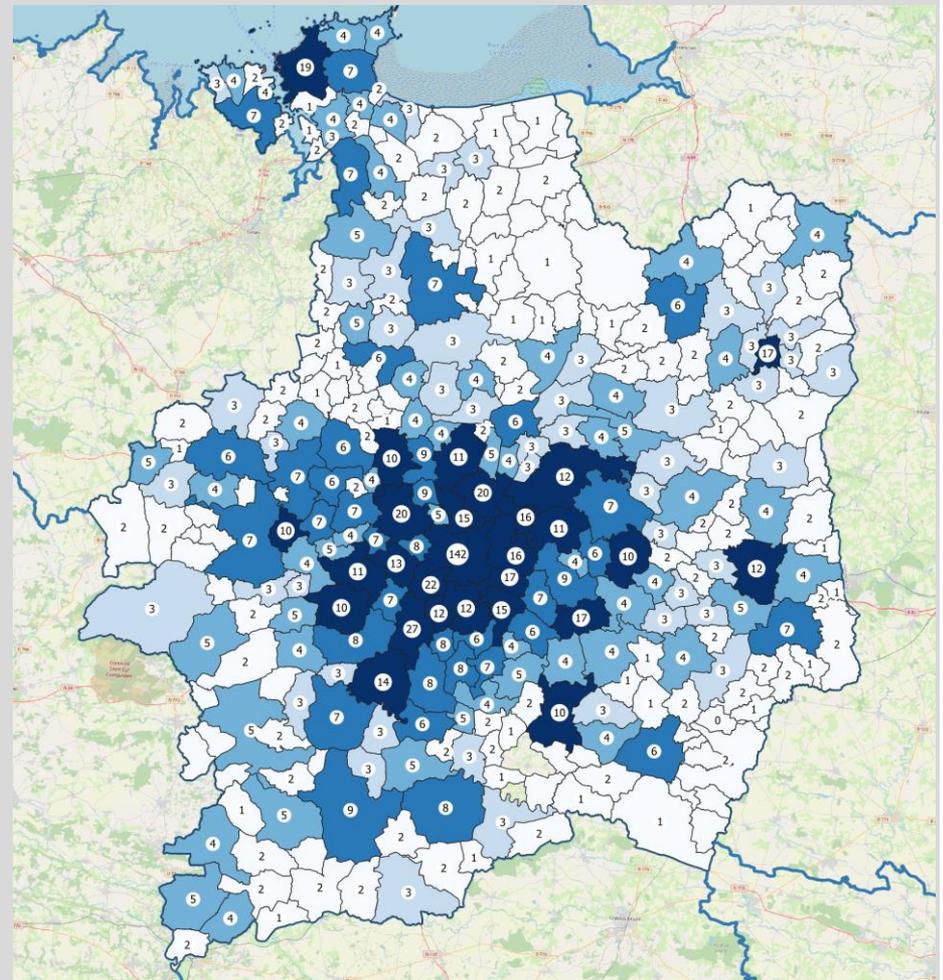


# Schéma Directeur des infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

## CONNAISSANCE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES TERRITOIRES :

Cela donne la carte de déploiement suivante :

- Dans un deuxième temps, les IRIS denses voient toujours un déploiement de bornes IRVE



# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

## > Réactions sur les critères choisis qui semblent ne pas totalement correspondre à la réalité du terrain :

Pourquoi s'appuyer sur la population active ? Il faudrait ajouter d'autres paramètres comme la circulation routière ou les flux touristiques.

Les périphéries ne sont pas prises en compte par rapport aux développements limitrophes.

C'est le paramètre « Bassin de vie » qui devrait primer.

=> Cette présentation vise seulement à un premier éclairage sur l'étude qui n'en est qu'au démarrage

⇒ Demande d'avoir un échange avec chaque EPCI dans l'année sur le sujet, mais aussi avec les départements limitrophes pour savoir s'ils ont entamé un processus d'étude similaire ou s'ils ont un plan de déploiement prévu.

⇒ Une consolidation du schéma à l'échelle régionale est prévue.



intervention des représentants de la Région Bretagne,  
de l'Etat et de l'ADEME :

- M. André CROCQ et Mme Nathalie GIBOT  
(Région Bretagne)



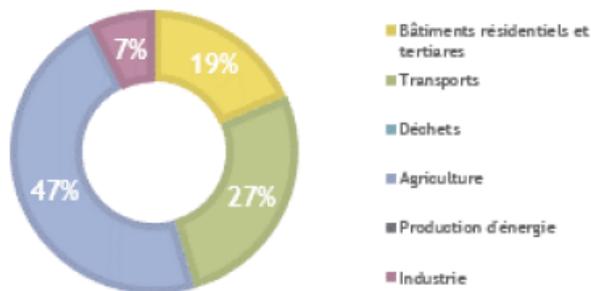
# Contexte énergétique et climatique breton

## Les émissions de gaz à effet de serre en Bretagne

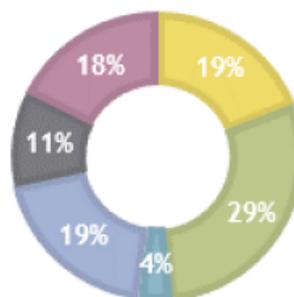
**1<sup>er</sup> poste d'émissions = agriculture**  
avec **47%** des émissions totales  
secteur du **transport** (27%)  
Secteur du **bâtiment** (19%)

43% des émissions totales directes  
sont **non-énergétiques**

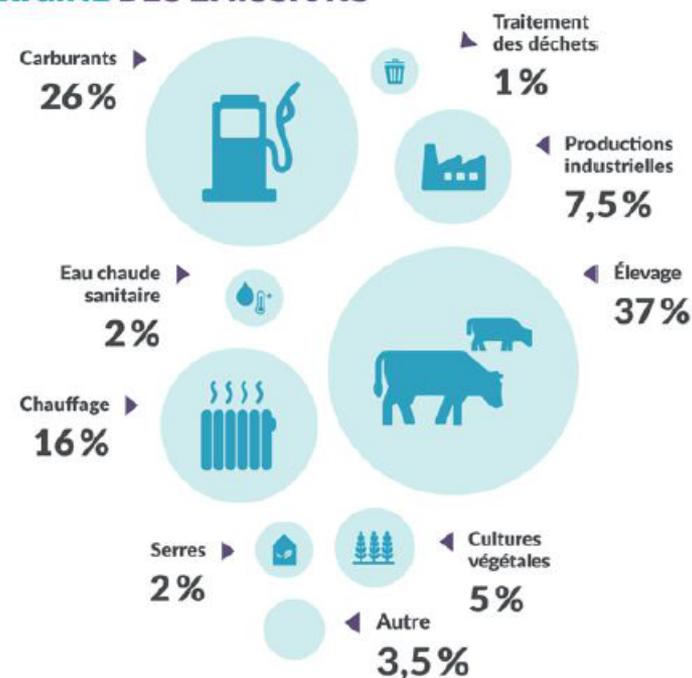
RÉPARTITION DES GES EN BRETAGNE  
PAR SECTEUR EN 2016



RÉPARTITION DES GES EN FRANCE  
PAR SECTEUR EN 2016



## ORIGINE DES ÉMISSIONS



**~8t**

équivalent CO<sub>2</sub>  
par habitant  
émises chaque  
année



# Cadre de la politique régionale énergie climat



## Cadre international / national

Accords de Paris (COP21 2015)

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV 2015)

Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Programmation pluri annuelle de l'énergie (PPE)

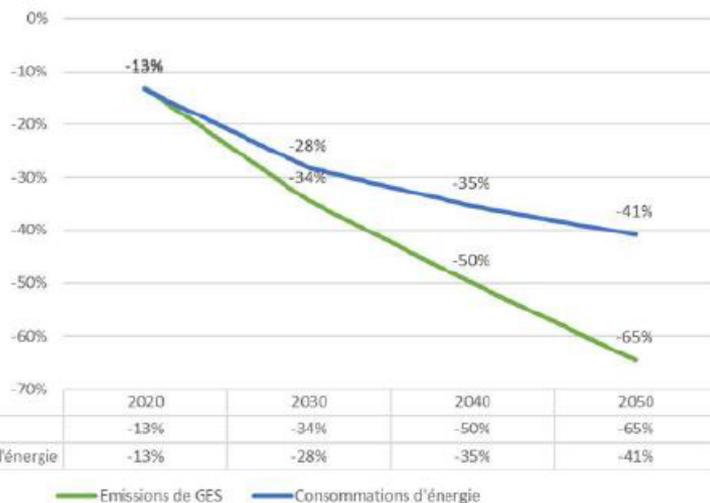
Pacte électrique breton (2010)

Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE 2012)

Breizh Cop  
SRADDET  
Volet climat énergie (2020)



Objectifs de réduction des émissions de GES et des consommations d'énergie du scénario Transition F4 - comparaison avec 2015 en %



**SRADDET adopté en décembre 2020 dont:**

- Une trajectoire de réduction des émissions de GES de 50% à l'horizon 2040 par rapport aux émissions de 2015 et 65% à l'horizon 2050
- Un objectif de réduction des consommations énergétiques du territoire en 2040 de 35% par rapport à 2015 et de 41% d'ici 2050.
- Un objectif de production annuelle renouvelable d'environ 45 000 GWh soit une multiplication par 6 par rapport à 2016.

# Axes de la politique régionale énergie climat



## La Région, une collectivité responsable

- Un patrimoine bâti maîtrisé et rénové (bâtiments et usages)
- Une flotte optimisée (véhicules, cars, navires, trains)
- Vers un achat public décarboné
- Une réduction des impacts des agents

## Lutte et adaptation au changement climatique

- Mise en place d'une stratégie d'adaptation aux effets du dérèglement climatique
- Vers une réduction des émissions, y compris non énergétiques, pour lutter contre le dérèglement climatique

## Vers l'autonomie énergétique de la Bretagne

- Le Conseil régional au cœur de la gouvernance énergétique
- Une Bretagne plus sobre : réduire fortement les consommations d'énergie
- Une Bretagne renouvelable : accélération forte de la production EnR
- Une stratégie régionale d'équilibre des réseaux

# Une politique partenariale sous la bannière *Ambition Climat Énergie*



Instance régionale de pilotage et de gouvernance :  
**Conférence Bretonne de la Transition Énergétique (CBTE)**



2 réunions / an  
Objet : stratégie, bilan, prospective  
Groupes de travail thématiques :  
prospectives 2040, éolien terrestre,  
biogaz, MDE, solaire PV...

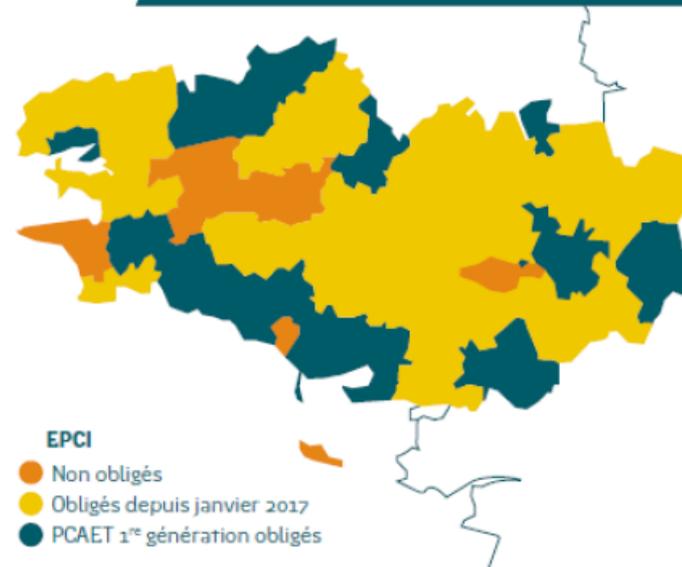


## Organisation territoriale

Désignation de la Région  
comme chef de file de la  
transition énergétique  
(loi MAPTAM, 2014 ; loi  
TECV, 2015).

Généralisation des Plans  
Climat Air Énergie  
Territoriaux (PCAET)  
au niveau intercommunal  
(loi TECV, 2015)  
49 obligés sur 59 EPCI

La généralisation des Plans  
climat, air, énergie en Bretagne  
*Les nouveaux périmètres des PCAET*



# Maîtriser notre demande en énergie

## Accompagnement des particuliers

### Déploiement du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH)



Rénov' Habitat  
Bretagne



- Rendre accessible à tous les bretons un parcours de rénovation énergétique (80 ETP à ce jour)
- Une porte d'entrée locale unique au sein d'un EPCI et une coordination régionale pilotée par la Région et ses partenaires (ADEME-ANAH-DREAL-DDTMs)
- Montant global du programme = 17,8 millions d'euros sur 3 ans (2020-2022)
- Financé à moitié par les obligés sélectionnés dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (à savoir ENGIE et CARFUEL); le reste par les collectivités locales et la Région (dont près de 5M€ pour la Région Bretagne).

### Objectifs entre 2020 et 2022:

- 62500 ménages recevant une information de 1er niveau
- 12500 ménages accompagnés pour la réalisation de leurs travaux
- 850 petites et moyennes entreprises conseillées pour rénover leurs locaux.

<http://renov-habitat.bzh/>

# Développer les énergies renouvelables



Des feuilles de route par filière avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs, des moyens d'animation et des dispositifs d'aides associés

Avel Breizh : éolien terrestre

Energies marines renouvelables

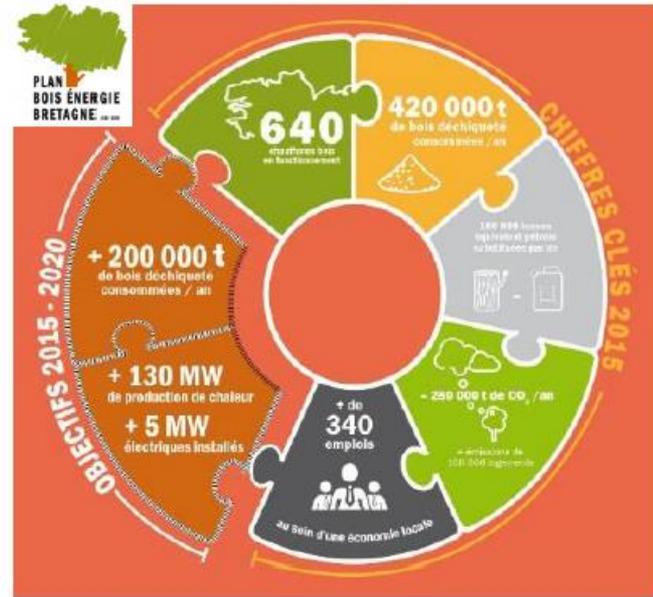
Plan bois énergie

Pacte Biogazier Breton

Hydrogène renouvelable

A venir en 2021 : solaire PV

Un schéma régional biomasse pour évaluer la ressource et hiérarchiser les usages





# Intégrer les énergies renouvelables dans des réseaux intelligents



Faire du Grand Ouest un territoire leader en Europe en matière de Réseaux Électriques Intelligents (REI) autour de solutions pérennes et exportables.



Contribuer à l'émergence d'une filière économique et industrielle de haut niveau au sein de nos 2 Régions.



Fédérer les acteurs du territoire et de la filière Smart Grid française pour mettre en œuvre un ensemble de projets collaboratifs visant à déployer de nouvelles solutions de production et gestion de l'énergie.



Booster l'internet de l'énergie en valorisant les données, vecteurs des nouveaux usages.



**4** départements

directement impliqués : Morbihan et Ile-et-Vilaine pour la région Bretagne, Loire Atlantique et Vendée pour les Pays de Loire (soit 3,4 millions d'habitants concernés).



**190** partenaires

dont une centaine d'entreprises et grands groupes (Enedis, RTE, Schneider, Orange, Delta Dore, Engie, EDF, GRDF...) et des start-up emblématiques du numérique (Niji, Energiency, NKE Watteco...).

**51 M€** d'investissements



de la part d'Enedis (21 M €) et RTE (30M€) les gestionnaires des réseaux.



# Accélérer les transitions dans les territoires



Carte des PCAET - janvier 2021

Bilan 2020



## Temps forts 2020

4 Réunions du réseau PCAET : journée séquestration / Résilience et PCAET / Actualités de rentrée / Co-construction du programme 2021

CBTE du 5 octobre : les transitions (SNBC, Ambition Climat Énergie), présentation de l'accompagnement, multi sites

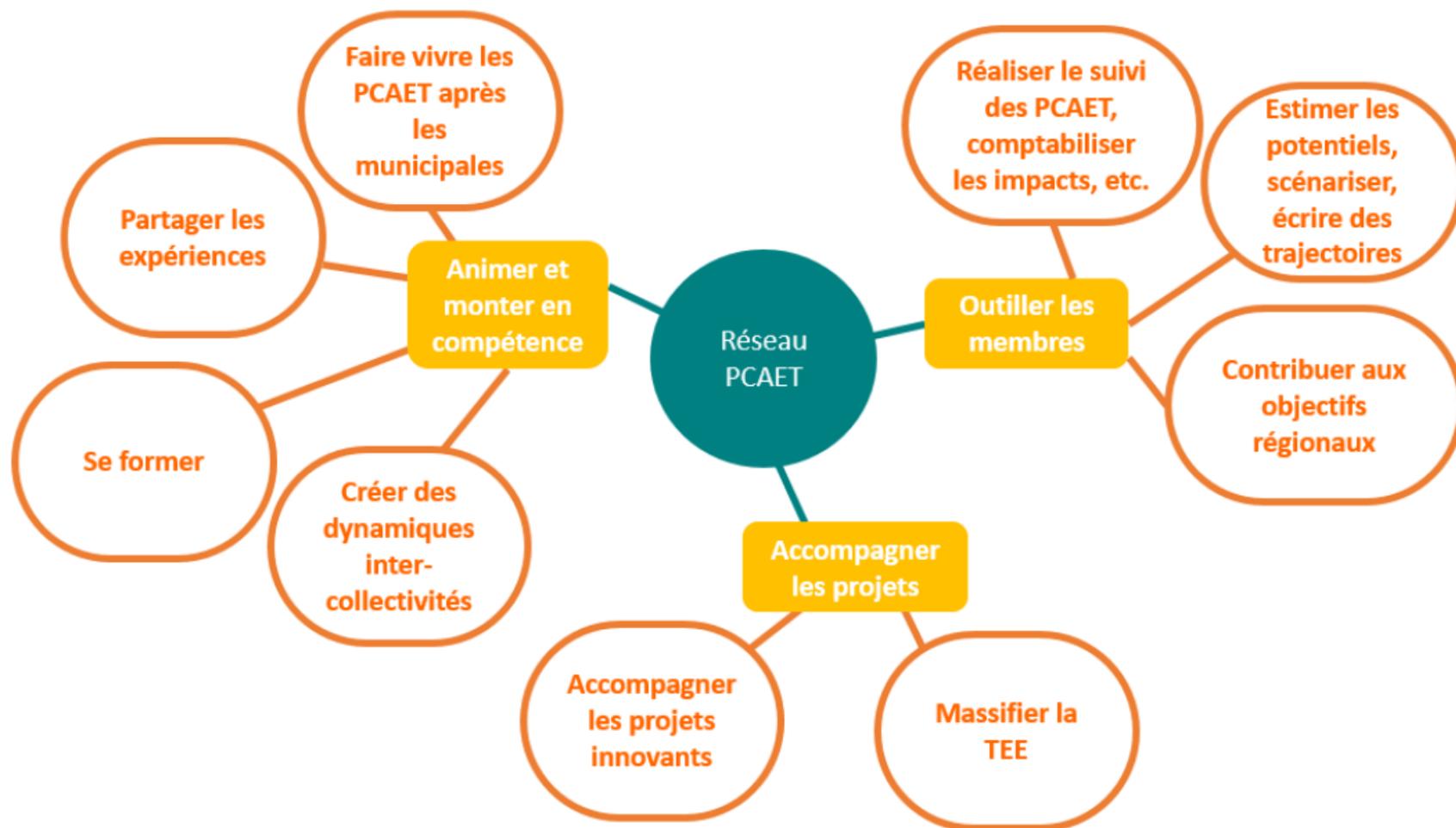
## Communauté d'intérêt Mobilisation citoyenne

Lancement de la communauté et 3 temps d'échange

Communauté d'intérêt BEGES des collectivités bretonnes Lancement de la communauté en novembre 2020

## Appels à projets Planification énergétique territoriale - Adaptation au changement climatique - Agriculture, climat et territoire

2 sessions : 15 septembre et 15 décembre)



# Lutte et adaptation au changement climatique



Étude prospective vers un scenario de transition agricole et alimentaire pour la Bretagne



Mise en œuvre de la stratégie d'adaptation au changement climatique  
Projet Breizh'hin



DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE



RENFORCER LA GOUVERNANCE

ET LA COHÉSION DES TERRITOIRES



CONSTRUIRE & RÉNOVER RÉSILIENT



ACCOMPAGNER LA TRANSITION

AGRICOLE

Breizh Biodiv, la fondation bretonne dédiée à la préservation de l'environnement

**Breizh Biodiv**  
LA FONDATION BRETONNE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



avec l'appui de:



FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

## 5 DOMAINES PRIORITAIRES

- Planter pour demain
- Agir pour la biodiversité
- Agir pour la préservation de la ressource en eau
- Adaptation au réchauffement climatique
- Mobilisation citoyenne

# Le budget 2021

- Programme 503.1

- AE: 6 029 k€

- AP: 4 710 k€

- FEDER

## ORIENTATION 1 : Réussir la transition énergétique et répondre aux défis climatiques

503-11	Pour une vision intégrée des enjeux sur le climat, l'énergie et la qualité de l'air
503-111	<b>Connaître et analyser la situation énergétique et climatique bretonne</b>
503-112	Contribuer aux démarches de planification
503-12	Renforcer l'efficacité énergétique
503-121	Renforcer l'efficacité énergétique dans l'habitat
503-122	Renforcer l'efficacité énergétique dans les bâtiments du tertiaire et le <b>secteur industriel</b>
503-13	<b>Développer et optimiser l'usage des énergies renouvelables</b>
503-131	Soutenir les projets de productions d'énergie bas carbone
503-132	Optimiser les usages par les réseaux énergétiques intelligents
503-14	Accompagner les territoires et les acteurs dans la mise en œuvre de la transition énergétique
503-141	Accompagner la mise en place d'une ingénierie territoriales dans les territoires
503-142	Proposer et déployer des outils d'ingénierie financière
503-143	Accompagner les territoires dans la mobilité durable

Nouveau Programme d'Orientation  
FEDER 2021 - 2027

# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

## Remarques sur la multiplication des appels à projet :

attention à la lassitude que cela peut générer de la part des territoires, qui n'ont pas forcément les moyens de suivre et de répondre à tous les appels à projets.

Monsieur CROCQ insiste sur le « faire ensemble » comme une marque de fabrique de la Région.

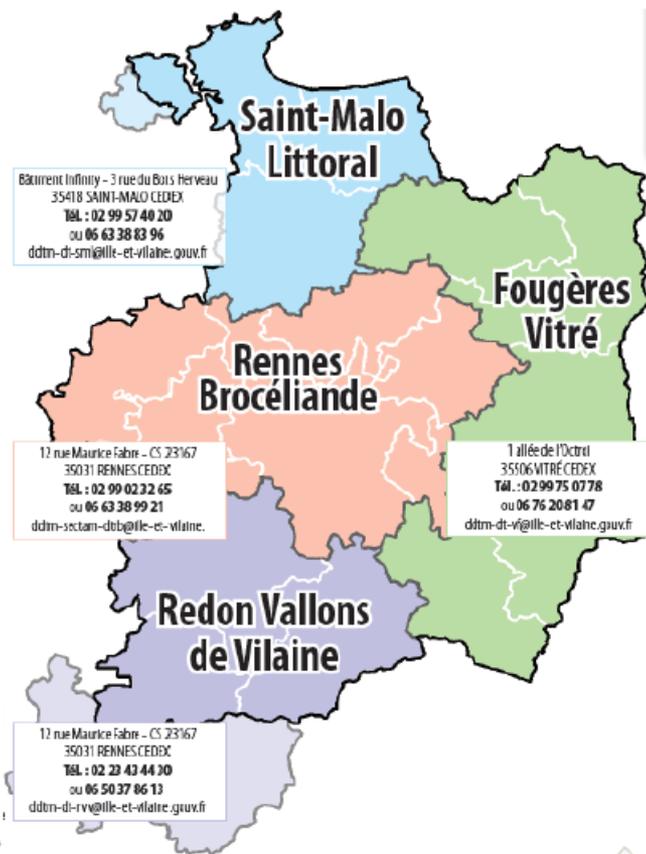


intervention des représentants de la Région Bretagne,  
de l'Etat et de l'ADEME :

- Monsieur Clément HALLAIRE (D.D.T.M.)

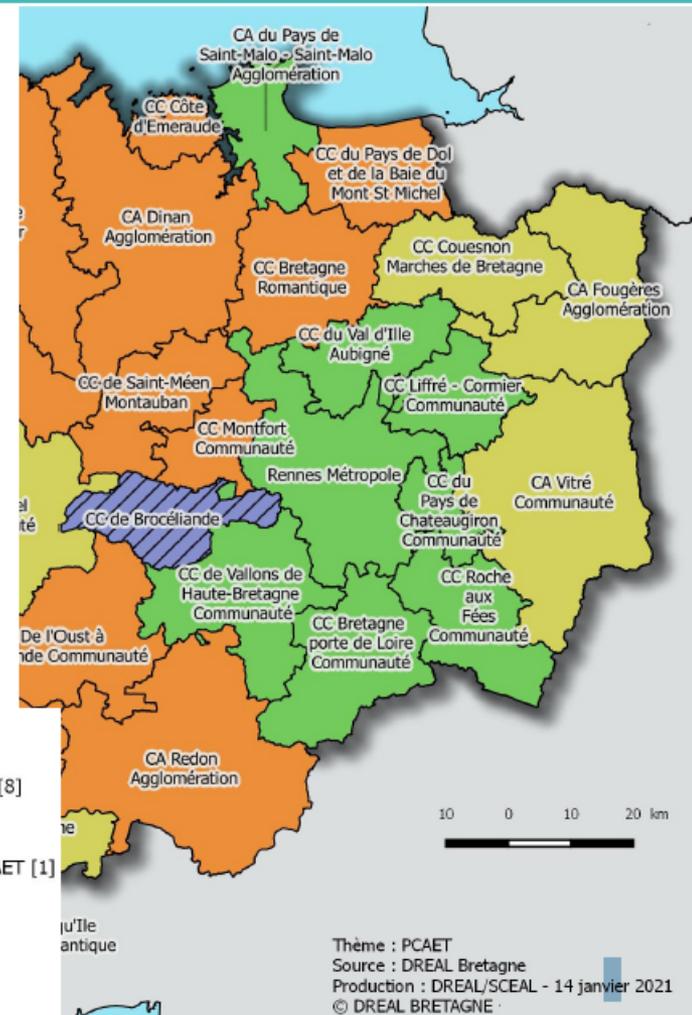


# Portage et territorialisation des politiques publiques



EPCI [60]

- Consultations réglementaires [8]
- En cours d'élaboration [26]
- Obligé 31/12/2018 Pas de PCAET [1]
- PCAET adopté [14]
- PCAET volontaire [5]
- Non obligés



# ” Le contrat de relance et de transition écologique

**Associer à court terme tous les territoires au plan de relance**  
collectivités territoriales, acteurs socioéconomiques, associations, habitants

Favoriser les investissements publics et privés qui relancent rapidement l'activité dans les territoires  
**Accompagner sur la durée du mandat municipal 2020-2026 toutes les collectivités dans leur projet de territoire**

Que leur dynamique de transition soit bien avancée ou émergente



Préparation	Lancement	Approfondissement	Décision	Mise en oeuvre
<p>Cadrage et formalisation de la méthode, du calendrier, du niveau et des modalités de concertation, de la comitologie technique et politique par la collectivité, du niveau d'accompagnement attendu des Services de l'État</p> <p>Validation en conseil communautaire</p>	<p>Mise en place des instances de pilotage et partenariales, de concertation</p> <p>Capitalisation des éléments de diagnostic existants</p> <p>Organisation d'un événement de lancement pour partager les enjeux et les visions d'avenir, et dégager des orientations stratégiques</p>	<p>Réalisation du bilan écologique</p> <p>Formalisation du diagnostic partagé, des enjeux et de la stratégie (visions et orientations)</p> <p>Elaboration et structuration du plan d'actions (actions stabilisées, simple à mettre en place, à approfondir...)</p> <p>Consolidation des actions matures avec les partenaires (faisabilité technique et financières, modalités de mise en œuvre...)</p> <p>Exploration des actions transformatrices émergentes</p> <p>Hiérarchisation des actions</p>	<p>Partage avec les financeurs potentiels en comité des partenaires</p> <p>Sélection concertée EPCI/Etat des actions du CRTE (répondant à l'enjeu de transition écologique et de cohésion des territoires)</p> <p>Formalisation des fiches actions</p> <p>Validation EPCI et Etat avant signature et mise en œuvre du plan d'actions</p>	<p>Signature du CRTE, mise en oeuvre du programme d'actions, évaluation en continu et réorientations éventuelles pendant la durée du contrat.</p>



# ” La rénovation au cœur du plan de relance



## La rénovation du parc des collectivités

Le plan de relance consacre 4 Md € à la rénovation du parc public (Etat et collectivité) dont :

- ✓ Une enveloppe dédiée de 300 M€ pour les Régions pour rénover les lycées notamment ;
- ✓ Une enveloppe d'1 Md € au bloc communal et départemental via la DSIL pour l'investissement local et la DSID pour l'investissement des départements) gérées au niveau local par les préfets ;
- ✓ Mobilisation d'une enveloppe complémentaire de 50 M€ € venant abonder le budget de l'Agence nationale du sport, visant à favoriser la transition énergétique des équipements sportifs, en plus des fonds DSIL

Enjeux :

- réduire la facture énergétique ;
- améliorer le confort pour les usagers et les agents ;
- réduire l'empreinte énergétique et environnementale des collectivités ;
- mobiliser les artisans et les entreprises du secteur du BTP pour redynamiser le tissu des TPE/PME locales.

Cibles : écoles, collèges, équipements sportifs, bâtiments administratifs...

Exemples de projets :

- Travaux portant sur l'isolation des immeubles (combles, murs, planchers...) ;
- Investissements visant à renforcer l'autonomie énergétique (notamment du point de vue des énergies renouvelables) ;
- Travaux visant une moindre dépendance aux énergies fossiles ;
- Interventions ciblées pour améliorer le confort d'été.



# ...qui s'inscrit dans un contexte plus global

## Obligation de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins\* :

\*objectifs imposés par la loi Élan, par rapport à 2010

**- 40 %**  
en 2030

**- 50 %**  
en 2040

**- 60 %**  
en 2050



### Bâtiment

d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> exclusivement alloué à un usage tertiaire.



### Toutes parties d'un bâtiment

à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m<sup>2</sup>.



### Tout ensemble de bâtiments

situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>.

**30 septembre 2021**

1<sup>re</sup> échéance de remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT

**Fin 2024**

analyse détaillée des données 2020-2023

**30 septembre 2026**

échéance de déclaration de modulation des objectifs pour disproportion économique pour la 1<sup>re</sup> décennie

**Fin 2031**

vérification de l'atteinte des objectifs de la 1<sup>re</sup> décennie

# Echanges / Questions / Remarques / Précisions

Le contrat de relance est contraint par un calendrier extrêmement serré.

L'accompagnement se fera à la carte. Chaque sous-préfet commencera courant février à faire le tour des territoires pour connaître les attentes et voir comment les services de l'Etat peuvent aider.

La rénovation dans le contexte plus global est un dispositif lourd à mettre en place. Les projets sont très ambitieux. Les collectivités seront associées le plus rapidement possible.



intervention des représentants de la Région Bretagne,  
de l'Etat et de l'ADEME :

- M. Jean-Noël GUERRE et Mme Jacqueline ROISIL  
(ADEME)



L'équipe régionale de l'ADEME est entièrement basée à Rennes.

Son rôle est d'accompagner, d'outiller, de massifier, grâce aux actions suivantes :

- Publication de données
- Formation
- Financement aux EPCI et partenaires régionaux
- Animation à l'échelle régionale

⇒ Budget de 750 milliards d'euros / an à l'échelle nationale

Ce sont également beaucoup d'appels à projets mais l'ADEME reste toujours à l'écoute des retours et des propositions. L'objectif étant d'accompagner les projets, les initiatives, les démarches locales,... une correspondance territoriale a été mise en place : 1 référent unique pour chacun des territoires.

Des budgets ont été alloués pour les mobilités, vélo, gaz et hydrogène.

Une collaboration étroite existe au niveau régional pour partager le pilotage et apporter le meilleur service possible. Quelle que soit la structure régionale contactée, elle redirigera vers l'interlocuteur le plus pertinent.